



**Vivre mais pas Survivre !**



**La misère à nos portes...**

**Alors que les services à la personne rapportent 2,6 milliards à la collectivité !**

**STOP !**

**État d'urgence du secteur de l'aide à domicile.**

*Le Collectif CGT de l'Aide à Domicile (RESEDA, ASSAD, ADMR, Pia Agly, Joseph Sauvy, CCAS de Perpignan ...) a sollicité à plusieurs reprises Madame la Présidente du Conseil Départementale des Pyrénées Orientales, non plus pour débattre de la situation, mais bel et bien pour donner des réponses, en prenant position, à ces revendications qui nous paraissent incontournables pour faire face au mal-être des salariés et des personnes aidées et à la situation d'urgence dans ce département.*

*A ce jour aucune réponse !*

*Le collectif CGT de l'Aide à Domicile porte des revendications :*

- **Créer un véritable service public de l'aide à domicile ;**
- **Exiger un contrôle de l'argent public ;**
- **Différencier les tarifs alloués aux associations aide à domicile / auxiliaire de vie sociale ;**
- **Permettre aux salariés de travailler à temps complet ;**
- **Requalifier les salariés reconnus inaptes ;**
- **Prise en charge par l'employeur de formation qualifiante (AVS...) ;**
- **Prise en charge de tous les frais réels par les employeurs ;**
- **Financer les réunions de supervisions pour tous ;**
- **Interdiction de toute intervention de moins d'une 1 heure afin de favoriser la bien-traitance;**

*L'état d'urgence de ce secteur n'est pas une vue de l'esprit, le collectif en est le témoin quotidien. Le Conseil Général s'était déjà engagé en mai 2011 sur différents sujets, entre autre, sur les frais de déplacements que les associations ne paient pas à leurs salariés ET d'un audit ou les représentants des salariés seraient consultés ... Quid !*

*Les salariés et leurs représentants n'ont pas besoin d'un discours compatissant, bien au contraire ils ont besoins d'actes pour mener à biens et dans de bonnes conditions leurs missions de service public, car ces salariés font au quotidien un réel métier de service public.*

*L'état d'urgence de ce secteur n'est pas une vue de l'esprit, le collectif en est le témoin quotidien.*

*Le collectif dénonce le fait que les salariés de l'aide à domicile ne sont pas considérés dans ce département.*